



Assemblée générale du 29 janvier 2021 Exercice 2020

Présents : Everwyn Cédric, Portier Jean-Marie, Vaintan Bertrand, Moores Alexandre, Loury Caroline, Guéno Stéphane, Desgué Patrick, Lavadoux Didier, Delanoe Jean-François, Daligault Sébastien, Bouchet Yves, Crestey Nicolas

Pouvoir : Bertrand Yori donne pouvoir à Cédric Everwyn, Daniel Quérel donne pouvoir à

Invités: Leroux Déborah

Nombre de votants : 14

-Compte-rendu-

Ordre du jour

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Élections au conseil d'administration (1/3 sortant)
- Cotisation 2021
- Questions diverses.

Déroulement de l'AG

L'assemblée générale est présidée par Alexandre Moores, président par interim suite à la démission de Didier Lavadoux du poste de président à l'automne 2020. Elle s'ouvre à 14h50.

Buts du syndicat : faire reconnaître la profession, représenter et défendre les guides de la baie auprès des pouvoirs publics et des administrations, étudier de toutes questions et procédés d'ordre technique concernant la profession, favoriser l'adaptation de techniques (météo, sécurité...) ou réglementations nouvelles et généralement de permettre à ses membres de bénéficier des avantages accordés par la loi aux syndicats professionnels.

Le syndicat (loi 1884) ne peut être assimilé à une association loi 1901, il est ouvert à tous les guides professionnels de la baie. Le syndicat fédère tous les guides professionnels de la baie, sa représentativité est reconnue par toutes les collectivités et autorités locales.

Son conseil d'administration est constitué de 13 administrateurs (maximum autorisé par les statuts : 15).

Lavadoux Didier (Président)	Guéno Stéphane (Vice-pdt cyclo)
Moore Alexandre (Vice-pdt pédestre)	Loury Caroline (Vice-pdt équestre)
Cédric Ewewyn (trésorier)	Morel Virginie (trésorier adjoint)
Desgué Patrick (Secrétaire général)	Vaintan Bertrand
Portier Jean-Marie	Yves Bouchet
Quérel Daniel	Delanoë J-François

Postes à pourvoir : vice-pdt kayak, secrétaire adjoint

▪Rapport moral.

5 conseils d'administrations dont 1 en distanciel (1er décembre 2020)

1 conseil d'administration annulé en dernière minute en raison du COVID (5 mars)

Moins de participants aux conseils d'administration

Année particulière en raison de la pandémie de COVID qui a sévit.

Plusieurs épisodes de confinement (activité interdite) de mi-mars à fin mai, puis de fin octobre à fin novembre.

Interruption totale de l'activité de mi-mars à fin mai

Reprise avec groupes réduits (max 9 clients) jusque fin juin

Reprise de l'activité sans limitation d'effectif jusqu'au 29 octobre

Interruption totale de l'activité du 30 octobre à fin novembre

Reprise avec groupes réduits (max 5 clients) depuis fin novembre

Impact sur l'activité du syndicat :

annulation de l'AG exercice 2019 programmée initialement le 22 mars

nombre de CA et de contacts avec nos partenaires moins important

difficulté à récupérer les adhésions

Réunions, rencontres, contacts et actions

- Rencontres avec la Sous-préfecture et participation aux commissions de sécurité (au sujet de l'attestation de compétence d'une manière générale, des renouvellements et COVID)
- Rencontre avec le député concernant les conséquences économiques du COVID et la reprise de notre activité
- Participation au comité directeur de l'EPIC Mont Saint-Michel – Normandie
- Contacts avec la Communauté d'Agglomération MSM – Normandie (gratuité du parking pour les pros et suspension des charges locatives des locaux)
- Courrier commun avec les guides de la Baie de Somme (destinataires : députés, ministre de l'économie)
- Réunion avec le syndicat mixte de la baie le 21 janvier au sujet de la modification des lâchers d'eau
- Relance de la DREAL au sujet de la charte Natura 2000
- Contacts avec le groupe FIM au sujet de la formation initiale et continue des guides
- Contacts avec une mission d'étude préalable avec l'aménagements des sites de départs de traversées.
- Communication : site internet (comptes rendus des CA accessibles), presse et médias, autocollant du syndicat toujours disponible, Facebook, réflexion sur la pollution dans la baie et le zéro déchet au Bec ...
- Rencontre avec le nouveau responsable du centre de secours Pontorson – Mont Saint-Michel
- Rencontre avec Mr Velter directeur de l'EPIC national Mont Saint-Michel
- Réflexion sur le statut et le matériel du guide soutien et propositions sur le contenu de notre sac

Etudes phoques et gravelots

Etudes phoques (sans objet en 2020)

Réflexion autour d'une affiche pour la protection des gravelots

Nombre d'adhérents :

Nombre d'adhérents : 16 (25 en 2019, 16 en 2018, 22 en 2017, 23 en 2016 et 2015, 20 en 2014)

Discussion sur le rapport moral :

Renouvellements de l'attestation de compétences : La sous-préfecture a souhaité maintenir les renouvellements malgré les remarques du syndicat et du groupe FIM qui souhaitaient plutôt un report d'un an. Globalement cela c'est plutôt bien passé. A signaler quelques problèmes dont des vacataires qui n'ont pas pu se libérer et des décalages de dates de PSC1. Concernant ce dernier point, il suffira aux guides concernés de présenter une attestation de recyclage PSC1 pour obtenir leur renouvellement. Les dates de recyclage PSC1 ont été programmées en février.

Rencontre avec le député : courant juin, le syndicat a demandé au député de solliciter les autorités pour une augmentation de la taille des groupes.

Remarque de Jean-François Delanoë : l'OT de Dinan organisait des visites de la ville avec des groupes de 20 personnes.

Charte Natura 2000 : La DREAL n'a rien fait de ce qu'on lui avait demandé, à savoir pouvoir valoriser la signature de cette charte en communiquant auprès de public, mais le conservatoire refuse que l'on utilise son logo. Aucune avancée non plus sur le contrôle du respect de la charte. Autre point évoqué : l'allongement de la période de nidification des oiseaux de Tombelaine et plus particulièrement des hérons garde-bœufs. Cela mériterait d'interdire l'accès à l'îlot jusque fin août.

Formations organisées par le groupe FIM : Mr Etienne est plutôt sérieux, considère que les formations doivent être faites en temps et en heure. A été très arrangeant pour que tout le monde puisse faire la formation indispensable au renouvellement de l'attestation.

Yves Bouchet précise que le groupe FIM a une obligation évaluer les participants aux formations. Ce qui pose la question des conséquences d'une mauvaise évaluation. Ces grilles d'évaluation seront sans doute consultées en cas de problème dans la baie. Ne risque-t-on pas d'avoir à terme de la formation continue qui puisse "disqualifier" un guide ? Le syndicat doit rester vigilant pour éviter que la validation de la formation continue devienne obligatoire. Remarque concernant les guides haute montagne, tous les 5 ans, ils font tous ensemble, 3 jours de formations continue basée sur la sécurité.

Informations à destination des guides :

l'adhésion à l'OT Mont-Saint-Michel – Normandie 2021 est offerte. L'EPIC Mont-Saint-Michel – Normandie est en contact avec la compagnie des parcs et passeurs du Mont-Saint-Michel pour regrouper sous la même structure juridique et l'ensemble du personnel l'information touristique et l'information parkings, navettes et accès au Mont.

L'EPIC national du Mont Saint-Michel sera très prochainement créé (les collectivités territoriales commencent à voter la dissolution du syndicat mixte du Mont-Saint-Michel

La DSP concernant l'exploitation des navettes et des parkings du Mont Saint-Michel arrive à échéance fin 2022.

Invitations à l'AG : Yves Bouchet regrette que les autres guides n'aient pas été invités à cette AG. Patrick Desgué précise que c'est parce que la capacité de la salle est limitée à 32 personnes. De toute évidence il y a eu incompréhension sur ce points entre les administrateurs.

Travail avec la sous-préfecture : Le syndicat regrette que la sous préfecture refuse de prendre en compte certaines de nos propositions (interruption de carrière par exemple). La "politique" de la sous préfecture est d'aviser le moment venu.

Vote du rapport moral :

14 votes "Pour", le rapport moral est adopté à l'unanimité

•Rapport financier.

Bilan comptable 2020.

Recettes	adhésions	83,00 €
	subvention	100.00 €
	don fédération	445,25 €
	Autre don	3,00 €
	Total	635,25 €
Dépenses	frais divers	91,87 €
	assurance	513.34 €
	Total	605,21 €
	Solde positif	26,04 €

Observation: Comme tous les ans, l'intégralité des recettes est générée par les adhésions et la subvention de la mairie de Genêts. Une très nette diminution des adhésions est constatée cette année. (13 adhésions). La pandémie de COVID-19 et la difficulté de se rencontrer expliquent cette diminution. De plus, une grande partie des adhésions 2020 n'avaient pas encore été mis en banque au 31/12/2020.

Trésorerie au 01/01/2020		
Caisse	Banque	Total
181,00 €	2 738,64 €	2 919,64 €

Trésorerie au 31/12/2020		
Caisse	Banque	Total
243,72 €	2 701,96 €	2 945,68 €

Recettes constatées d'avance	
181,00 €	2 738,64 €

Dépenses constatées d'avance	
Site internet 2020	64,57 €

Etat des comptes au 29 janvier 2021		
Caisse	Banque	Total
243,72 €	2 959,39 €	3 203,11 €

Discussion sur le rapport financier :

Heureusement qu'il y a eu le don de la fédération des guides.

Les cotisations ne sont pas suffisantes pour payer l'assurance, il faut plus d'adhérents.

Vote du rapport financier :

14 votes "Pour", le rapport financier est adopté à l'unanimité

•Élection du tiers-sortant.

L'assemblée générale de l'exercice 2019 n'ayant pu se réunir au 1er trimestre 2020, le renouvellement du 1/3 sortant n'a pu avoir lieu. L'AG de l'exercice 2019 à prolongé d'un an le mandat de tous les administrateurs.

Les administrateurs qui sont en fin de mandat sont : Portier Jean-Marie, Guéno Stéphane et Quérel Daniel. Tous 3 sont candidats. Aucun autre candidat n'est déclaré.

Élection des administrateurs :

Les 3 candidats sont élus à l'unanimité

•Cotisation 2021.

L'assemblée générale de l'exercice 2020 propose que la cotisation 2021 soit fixée à 27 € (comme en 2019 et 2020)

Vote de la proposition du CA :

14 votes "Pour", la proposition du CA est adoptée à l'unanimité

•Question diverses.

Aucune question diverse n'est abordée

La séance est levée à 16h30